

tre de l'Agriculture pourrait faire de même, en y apportant plus de soin. Il lui est loisible d'obtenir le beurre dont il a besoin de la station agronomique centrale, et comme il ne boit que du babeurre, il pourrait s'en procurer au même endroit.

L'hon. M. FISHER : C'est une boisson excellente.

M. FOWLER : Oui, mais dont n'usent pas tous les ministres. Je suis certain que le directeur général des Postes n'arrose pas les aliments qu'il consomme avec du lait de beurre.

L'hon. M. LEMIEUX : Je n'ai pas de moments de faiblesse.

M. BERGERON : On m'informe que le 31 mai dernier, au cours des élections provinciales, un train d'excursion est parti de la Rivière-du-Loup pour se rendre à Trois-Pistoles où il y avait une assemblée politique convoquée par les libéraux; qu'on n'a pas perçu de frais de transport; que la plupart des voyageurs étaient des employés de l'Intercolonial, et qu'on a refusé aux conservateurs de prendre place dans ce train.

Ce chemin de fer appartient à la population du Canada et non pas seulement au parti libéral. Il me répugnerait de croire que le ministre des Chemins de fer tolérerait une injustice aussi criante et une désorganisation aussi complète du réseau de l'Intercolonial. Mes renseignements sont-ils exacts ?

L'hon. M. GRAHAM : Si cela était vrai, il n'y aurait pas de doute qu'on aurait mal agi. On m'a demandé le privilège de faire circuler un train d'excursion; mes ordres étaient qu'on pouvait faire circuler tous les trains d'excursion qu'on voudrait pour accommoder les voyageurs, si ceux qui renaient l'usage de ces trains fournissaient la garantie de paiement ordinairement exigée. Le train dont il est question fut le seul qui circula avec mon consentement, mais nous aurions loué un train semblable partout sur la ligne et cela au point de vue des affaires. Si des personnes louent un train, après avoir fourni la garantie exigée, elles peuvent transporter les voyageurs sans charge aucune pour chaque individu en particulier.

M. BERGERON : Je suis certain que l'honorable ministre a donné les instructions nécessaires, mais si on ne les a pas remplies j'espère qu'il n'acceptera pas le fait accompli sans faire une enquête.

L'hon. M. GRAHAM : C'est ce que je ferai.

Etudes et inspection des canaux, \$3,000.

M. BENNETT : A-t-on terminé les études relatives au canal de la vallée de la Trent entre le lac Simcoe et la baie Georgienne ?

L'hon. M. GRAHAM : Je comprends que les études sur le terrain sont terminées.

M. FOWLER.

mais nous n'avons pas encore reçu rapport de ce travail.

M. SPROULE : Des études relatives aux deux routes ?

L'hon. M. GRAHAM : Oui.

M. BENNETT : Au commencement du printemps, le ministre des Chemins de fer a prononcé un discours à Stayner, comté de Simcoe-nord; il a alors laissé entendre que le canal pourrait bien être construit dans cette partie du pays. Il va sans dire que tout cela n'était pas dit intentionnellement afin de servir au cours de la campagne électorale qui battait son plein dans cette province; quoi qu'il en soit, le parti libéral a subi une défaite dans ce district. Quand le Gouvernement va-t-il se décider à prendre une attitude sérieuse au sujet du canal de la vallée de la Trent? Je comprends que l'ingénieur en chef a fait un rapport recommandant l'adoption de la route Severn. Si l'on accepte les conclusions de ce rapport, le ministre va-t-il demander un crédit suffisant pour commencer les travaux cette année ?

L'hon. M. GRAHAM : Comme je serais heureux si l'un ou l'autre de ces beaux charmeurs me laissait en repos. Mon honorable ami de Simcoe-sud (M. Lennox) combat l'opinion entretenue par l'honorable député de Simcoe-est (M. Bennett), et ce matin, j'ai informé le premier que je lui ferais connaître quand le rapport de l'ingénieur a été fait, de sorte qu'il pourra, soit au moyen d'une députation ou autrement exposer au ministère l'opportunité de choisir la route qu'il préfère. Le Gouvernement est sérieux; le choix d'une route s'impose, mais il faut un peu de temps pour cela et nous voulons être certains de ne pas commettre d'erreur. Nous voulons choisir la meilleure route.

M. LENNOX : Il serait bien plus sage de ne choisir cette route qu'après les prochaines élections générales.

L'hon. M. GRAHAM : A l'occasion nous acceptons des membres de la gauche les avis et les conseils qui peuvent nous servir.

M. BERGERON : Si je ne me trompe, on a envoyé à Valleyfield un ingénieur pour faire un rapport sur les inondations des terrains dans cette région. Je demanderais au ministre si ce fonctionnaire a fait son rapport et, dans l'affirmative, de nous indiquer la nature de ce dernier. Dans cette région, il y a environ 50,000 acres des meilleures terres de la province de Québec qui sont couverts par l'eau, ces inondations sont sans doute causées par la digue bâtie à Valleyfield par le Gouvernement lors de la construction du canal de Beauharnois. A cette époque, l'Etat a payé un certain montant d'indemnité aux propriétaires riverains de chaque côté, mais on ne s'attendait pas alors—et l'on ne s'est pas attendu depuis—à ce que l'eau atteindrait en hauteur le ni-